

## Politique des langues officielles

Bobsleigh CANADA Skeleton (" BCS ") s'engage à fournir des services aux membres de BCS dans les deux langues officielles du Canada.

Ces services comprennent, sans s'y limiter nécessairement, la fourniture en anglais et en français des éléments suivants :

- Les principaux documents opérationnels tels que les statuts, les politiques et les procédures, les règlements techniques, les accords avec les athlètes, les critères de sélection et les protocoles d'appel ;
- Assemblée générale annuelle et informations sur les événements nationaux, telles que les invitations, les inscriptions et les procès-verbaux des réunions ;
- Les communications matérielles de l'exécutif ou du conseil d'administration de la BCS ;
- Contenu du site web ;

Compte tenu des ressources limitées de l'organisation et de la priorité accordée au soutien des athlètes, les éléments susmentionnés seront disponibles dans la deuxième langue officielle au plus tard dans les trente jours. à la suite de la demande de mise à disposition par un membre.